

## Qui est CNR ?

1<sup>er</sup> producteur français d'électricité 100 % renouvelable, CNR transforme l'énergie de l'eau, du vent et du soleil pour accélérer la transition écologique des territoires. Soucieuse de préserver la biodiversité, CNR construit des passes à poissons pour faciliter leur circulation sur le Rhône et ses affluents. Celle de la Feyssine est la 66<sup>ème</sup>. Par ailleurs, dans le cadre de ses Plans 5Rhône qui ambitionnent de transmettre aux générations futures un territoire rhodanien et un fleuve valorisés, CNR mène de nombreuses actions environnementales, notamment de renaturation du fleuve Rhône.

## SIÈGE SOCIAL

2, rue André Bonin  
69316 Lyon cedex 04 - France  
33(0)4 7 2 00 69 69  
cnr.lyon@cnr.tm.fr

**cnr.tm.fr**



**Plan  
Rhône**

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**agence  
de l'eau**  
RHÔNE  
MÉDITERRANÉE  
CORSE



**villeurbaine**

L'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse finance la passe à poissons à hauteur de 40%.

Projet réalisé en concertation avec la Ville.

# Une future passe à poissons à la Feyssine pour favoriser la biodiversité du territoire !



GRAPHISTAR 01/2023 - Photos: Juan Robert - Ne pas jeter sur la voir publique.

**CNR**

**L'énergie au cœur des territoires**

## Pourquoi une passe à poissons ?

Le seuil (petite chute d'eau) de la Feyssine a été édifié par CNR entre 1993 et 1995, en réponse à des travaux d'aménagement du Rhône par la ville de Lyon. Il visait, et sert toujours, notamment, à garantir l'alimentation en eau potable de la Métropole de Lyon. Il comportait déjà deux passes à poissons construites selon les connaissances techniques

de cette époque, mais qui ne fonctionnent plus aujourd'hui. Aussi pour permettre à nouveau aux espèces piscicoles de franchir ce seuil et de circuler librement depuis Miribel jusqu'à la Saône en traversant Lyon ou de remonter à l'amont vers des zones de reproduction, CNR rebâtit une passe à poissons à côté de l'écluse désaffectée de Villeurbanne. Cet ouvrage, de dernière génération, illustre l'engagement de CNR en faveur de la biodiversité et la préservation des milieux naturels.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage est une passe à bassins successifs munis de fentes verticales et présentant une pente régulière qui permettra à toutes les espèces de

l'emprunter. Il fonctionnera toute l'année, notamment durant les périodes migratoires, hors temps de crues ou d'étiage sévère.



**1,5 m**

de hauteur de chute totale à franchir

**10**

bassins

**155 m**

de longueur totale

### Phases clés des travaux

**Février 2023** Déboisement

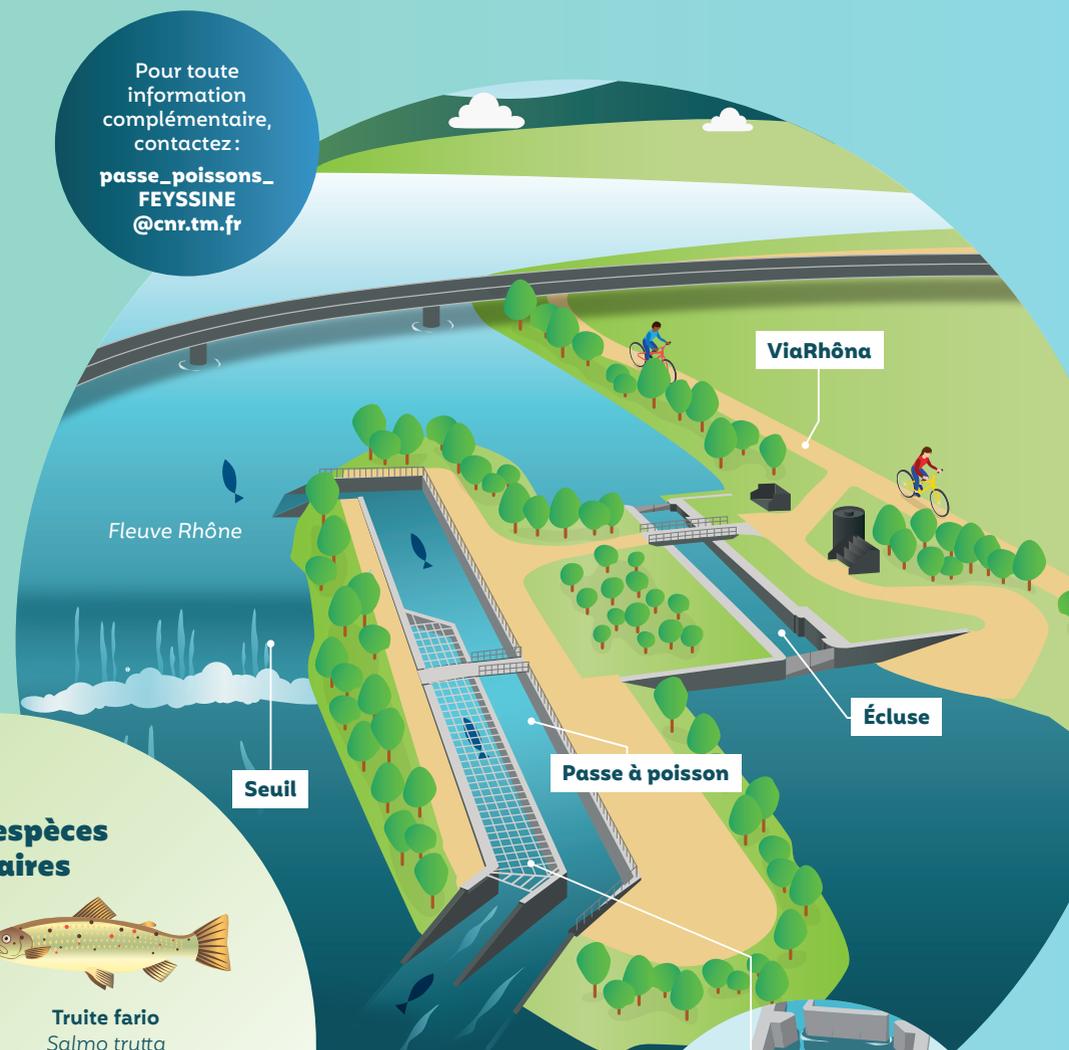
**Fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023** Déviation de ViaRhôna

**Fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023 à fin 2024** Construction de l'ouvrage

**Début 2025** Mise en service

Les déboisements (90 m<sup>2</sup> dans le parc et 5280 m<sup>2</sup> sur l'îlot de l'écluse) sont nécessaires à la construction de l'aménagement. Les 90 m<sup>2</sup> d'arbres du parc seront intégralement replantés ; 1260 m<sup>2</sup> le seront sur le site de la passe à poissons. Dans les deux cas, les arbres utilisés seront issus d'une filière labellisée Essence locale et certains proviendront du parc à boutures CNR qui respecte la démarche Végétal Local.

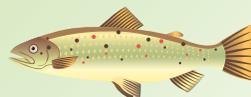
Pour toute information complémentaire, contactez :  
**passse\_poissons\_**  
**FEYSSINE**  
**@cnr.tm.fr**



### Quelques espèces bénéficiaires



**Apron du Rhône**  
*Zingel asper*  
(natif du Rhône)



**Truite fario**  
*Salmo trutta*



**Brochet**  
*Esox lucius*



**Ombre commun**  
*Thymallus thymallus*

Un dispositif innovant avec des capteurs posés sur certaines espèces permettra de vérifier l'efficacité de la passe et de développer les connaissances sur le comportement de ces poissons.

